



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الغذية والزراعة  
للأمم المتحدة

F

# CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'AFRIQUE

## Trentième session

**Khartoum (Soudan), 19-23 février 2018**

**Emploi des jeunes: exploiter les débouchés dans les secteurs agricoles et ruraux en Afrique**

## Résumé

En Afrique, les moins de 35 ans constituent les deux tiers de la population. Les chefs d'État et de gouvernement du continent ont consacré l'année 2017 à la question de savoir comment exploiter cette manne démographique grâce à des investissements en faveur des jeunes, dans le contexte de l'Agenda 2063 de l'Union africaine (UA) et du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030). Ils ont aussi montré leur détermination à œuvrer en faveur de l'emploi des jeunes en déclarant la Décennie africaine pour la formation et l'emploi des jeunes dans les domaines technique, professionnel et entrepreneurial (2018-2027) lors du Sommet ordinaire de l'UA tenu en juillet 2017.

L'atout démographique demeure essentiel à la réalisation des ambitions de l'Afrique en matière de transformation économique. Il sera nécessaire de créer 10 à 12 millions de nouveaux emplois chaque année pour absorber les entrants sur le marché du travail au cours des 20 prochaines années. Moyennant des investissements judicieusement ciblés, la jeunesse abondante peut participer considérablement à une croissance forte et inclusive et à la réduction de la pauvreté.

La contribution stratégique que les systèmes agroalimentaires peuvent apporter à la création d'emplois et à une croissance large et inclusive est de plus en plus reconnue. Étant donné que la transformation structurelle accuse un certain retard, une grande partie (62 pour cent) de la population d'Afrique subsaharienne est encore fortement dépendante de l'agriculture, qui fournit des revenus et des emplois, principalement sur des exploitations familiales. L'agriculture demeure le principal employeur des femmes dans la sous-région (50 pour cent). La croissance rapide de la demande d'aliments et de produits à valeur ajoutée crée de nouveaux débouchés pour les producteurs et les transformateurs et offre des possibilités considérables en matière de création d'emploi.

*Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement.*

*Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).*



mv562

Dans le présent document, il est question d'interventions visant à promouvoir l'emploi et la participation des jeunes dans les systèmes agroalimentaires, ce de plusieurs manières: a) en rendant l'environnement économique plus propice; b) en permettant aux jeunes, hommes et femmes, d'acquérir les compétences et les connaissances adéquates; c) en accroissant la participation des jeunes aux processus relatifs aux politiques et d) en renforçant les liens entre villes et campagnes.

### **Questions portées à l'attention de la Conférence régionale**

1) Accroître les investissements responsables en faveur des jeunes qui visent à moderniser le secteur agricole: le secteur agroalimentaire peut véritablement offrir des débouchés attractifs à la jeunesse africaine, en plein essor. Il est crucial d'aider les jeunes à devenir des entrepreneurs à tous les niveaux de la chaîne de valeur, de la production à la commercialisation, en passant par le regroupement et la transformation, tout en facilitant leur accès aux terres, au financement et aux autres ressources et services de production. Il est tout aussi capital d'investir dans l'amélioration des compétences et de la formation des jeunes en vue de combler l'écart entre l'offre et la demande de main-d'œuvre, tout en réduisant les disparités entre les sexes en matière de scolarisation et de niveau d'études. Les jeunes doivent non seulement bénéficier d'une formation de qualité afin d'acquérir les compétences dont ils ont besoin pour entrer sur le marché du travail (offre) mais aussi se voir proposer des emplois agricoles ou non agricoles décents au sein de la chaîne de valeur agroalimentaire (demande). Il convient de transposer à plus grande échelle les approches globalistes qui ont fait leurs preuves, en les associant à des formations agricoles spécialisées et des pratiques vertes, notamment: formation commerciale et approfondissement des compétences générales, technologies de l'information et de la communication (TIC), incubation et accompagnement, bonnes pratiques comparables à celles des écoles pratiques d'agriculture et d'apprentissage de la vie pour les jeunes ou à la méthode du centre Songhaï. L'un des aspects essentiels consiste à rendre l'environnement commercial plus propice, notamment en permettant au secteur privé de devenir le moteur de la création d'emplois et en renforçant les organisations centrales du secteur agroalimentaire.

2) Veiller à la cohérence entre les politiques migratoires et les politiques sectorielles qui concernent notamment l'agriculture et le développement rural, la sécurité alimentaire et la nutrition, la gestion des ressources naturelles, l'égalité des sexes et les jeunes. Les jeunes représentent une partie importante des flux migratoires et quittent en général leur lieu d'origine pour trouver un meilleur emploi. Il est crucial de promouvoir des débouchés viables et rémunérateurs en matière d'emploi et d'entrepreneuriat pour les jeunes, hommes et femmes, dans les activités rurales agricoles et non agricoles afin de s'attaquer aux causes profondes de la migration de détresse et d'éviter autant que possible que les campagnes soient privées d'une force vive, qui correspond potentiellement à la catégorie de main-d'œuvre la plus dynamique. Lors de la conception d'initiatives relatives à l'emploi des jeunes, il est important de prendre en compte l'hétérogénéité de la population rurale jeune: jeunes femmes/mères; adolescents de 15 à 17 ans; jeunes producteurs pauvres mais tournés vers le marché; jeunes ruraux très pauvres, vulnérables et non qualifiés; jeunes bien formés, qui détiennent ou gèrent des entreprises dans le secteur agricole. S'ils bénéficient d'un appui et d'investissements adéquats, ces jeunes entrepreneurs peuvent stimuler le secteur agricole et transformer leurs affaires modestes en grandes entreprises, susceptibles d'offrir de nombreux emplois. Les jeunes rapatriés et la diaspora peuvent faire profiter leur population d'origine de leurs connaissances et investir dans une agriculture durable, créant ainsi de nouveaux emplois attractifs et rémunérateurs pour les jeunes. En outre, il est crucial de renforcer les liens entre villes et campagnes en investissant dans des infrastructures lourdes et des infrastructures légères dans les petites et moyennes agglomérations, afin que celles-ci deviennent des interfaces dynamiques avec les zones rurales et des pôles d'emploi, d'entrepreneuriat et de formation pour les jeunes ruraux.

3) Augmenter le nombre d'emplois mais aussi veiller à leur qualité en introduisant des considérations relatives au travail décent. Il est nécessaire que les politiques et les programmes améliorent les conditions de travail des jeunes, hommes et femmes, dans les chaînes de valeur agroalimentaires en allégeant leur travail grâce à des technologies modernes, en améliorant la sécurité et la santé au travail, en réduisant les inégalités entre les sexes, en élargissant la protection sociale et en favorisant la création d'organisations de jeunes et l'action collective. Il faut aussi que les politiques satisfassent les besoins particuliers des jeunes de 15 à 17 ans qui sont susceptibles d'être autorisés légalement à travailler (selon la législation en vigueur dans le pays) mais sont confrontés à des difficultés supplémentaires parce qu'ils ont moins de 18 ans. La cohérence des politiques (surtout pour ce qui est de l'emploi et de l'éducation), les investissements dans l'approfondissement des compétences et l'apprentissage, la promotion de pratiques agricoles sans danger et l'inclusion dans le dialogue sur les politiques sont autant de moyens de faciliter la transition entre l'école et le travail et de promouvoir l'emploi décent des jeunes de la tranche d'âge concernée, tout en luttant contre le travail des enfants.

## I. Introduction

1. Conscients du fait que les moins de 35 ans représentent les deux tiers de la population en Afrique, les chefs d'État et de gouvernement du continent ont consacré l'année 2017 à la question de savoir comment exploiter cette manne démographique grâce à des investissements en faveur des jeunes, à l'aube de la mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'UA et du Programme 2030. Cette question est particulièrement pertinente du point de vue de la réalisation de l'Objectif de développement durable (ODD) 1 (éliminer la pauvreté sous toutes ses formes dans le monde entier), de l'ODD 8 (promouvoir une croissance économique soutenue, inclusive et durable, favoriser le plein emploi et la productivité de la main-d'œuvre et faire en sorte que chacun ait un emploi décent) et de l'ODD 5 (concrétiser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles).

2. Au vingt-neuvième Sommet ordinaire de l'UA, tenu en juillet 2017, les chefs d'État et de gouvernement ont réaffirmé leur engagement en proclamant la Décennie africaine pour la formation et l'emploi des jeunes dans les domaines technique, professionnel et entrepreneurial (2018-2027). Ils ont aussi approuvé le Fonds africain pour le développement de la jeunesse et institutionnalisé le Forum panafricain de la jeunesse.

3. Une grande partie (62 pour cent) de la population d'Afrique subsaharienne est encore fortement dépendante des systèmes agroalimentaires, qui fournissent des revenus et des emplois, principalement sur des exploitations familiales. L'agriculture est le principal employeur des femmes dans la sous-région (50 pour cent). Plus particulièrement, dans les zones rurales où l'accès à l'éducation est limité, l'agriculture emploie environ 60 pour cent des jeunes âgés de 15 à 34 ans. Le secteur agroalimentaire est susceptible de fournir de nombreux emplois mais ce potentiel n'est pas exploité. La demande d'aliments et de produits à valeur ajoutée augmente du fait de l'accroissement démographique, de l'urbanisation et de la hausse du revenu des ménages, ce qui crée de nouveaux débouchés commerciaux pour les producteurs et les transformateurs, ainsi que des emplois.

4. En transformant l'éducation et les processus d'acquisition de compétences et en favorisant l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes, hommes et femmes, on contribue à une paix et un développement durables.

## II. Transition démographique et enjeux en matière d'emploi des jeunes

5. L'Afrique est le continent dont la population est la plus jeune. Plus de 60 pour cent de sa population totale, qui s'élève à 960 millions, a moins de 24 ans et 75 pour cent, moins de 35 ans. En 2015, les 226 millions de jeunes Africains âgés de 15 à 24 ans représentaient près de 20 pour cent de la jeunesse mondiale et, à l'horizon 2050, il devrait y avoir 840 millions d'Africains de 15 à 35 ans.

La proportion de jeunes dans la main-d'œuvre est également la plus élevée au monde: environ 35 pour cent en Afrique subsaharienne et 40 pour cent en Afrique du Nord contre 30 pour cent en Inde et 25 pour cent en Chine.

6. Plus de 70 pour cent des jeunes Africains disposent de 2 USD par jour ou moins. Les jeunes ruraux, qui représentent plus de la moitié de la jeunesse mondiale, sont particulièrement vulnérables et vivent plus souvent dans la pauvreté. La majorité d'entre eux travaillent dans l'économie informelle au sein de leur famille ou en tant qu'agriculteurs de subsistance, microentrepreneurs à domicile ou ouvriers non qualifiés. En général, ils ont des revenus modestes, s'acquittent de tâches occasionnelles ou saisonnières et travaillent dans des conditions peu sûres, qui confinent parfois à l'exploitation, ce qui leur donne peu de possibilités d'améliorer leurs compétences. Ces conditions économiques et professionnelles précaires, auxquelles s'ajoutent des aspects environnementaux qui engendrent une vulnérabilité et l'exclusion sociale, incitent les jeunes ruraux à migrer vers les villes et l'étranger, ce qui prive les campagnes d'une force vive, qui correspond potentiellement à la catégorie de main-d'œuvre la plus dynamique.

7. En outre, ces évolutions agrégées du marché du travail et de la société sont sous-tendues par des disparités, souvent marquées, entre différents groupes démographiques. Le chômage des jeunes concerne davantage les femmes que les hommes et les écarts de salaire entre les sexes sont importants. Selon les recherches menées au sein du système des Nations Unies, les femmes africaines occupent deux tiers des emplois du secteur informel non agricole mais ne touchent en moyenne que 70 cents lorsque les hommes gagnent 1 USD (Forum économique mondial, mai 2017).

8. Les enjeux et les difficultés sont encore plus considérables pour les jeunes de moins de 18 ans qui sont en âge de travailler – le seuil est souvent fixé à 14 ou 15 ans. Ils se trouvent dans une période généralement décisive au plan de la transition entre l'école et le travail, qui est aussi un moment crucial pour sortir de la pauvreté. Bien que ces jeunes soient autorisés à travailler, ils sont toujours considérés comme mineurs et ne peuvent donc pas réaliser de tâches dangereuses, qui relèvent du travail des enfants. Compte tenu de leur faible pouvoir de négociation et de leur manque de compétences (ils sont souvent dans l'impossibilité de poursuivre leur scolarité), ils sont davantage susceptibles d'être exploités et de travailler dans des conditions dangereuses. Bien souvent, ils participent à l'économie informelle et ne bénéficient à ce titre d'aucune protection sociale.

9. La gestion des tâches ménagères est considérée traditionnellement comme une occupation féminine, incompatible avec le travail des jeunes femmes. Dans les contextes où celles-ci subissent des pressions qui les incitent à se conformer aux attentes de la société en se mariant tôt, les grossesses précoces sont l'une des écueils qui limitent leurs possibilités de trouver un emploi décent, en particulier lorsqu'elles sont pauvres et peu instruites.

10. Le foisonnement de la jeunesse a des conséquences frappantes aux plans de la création d'emplois et de l'exploitation de la manne démographique: il faudra créer chaque année 10 à 12 millions d'emplois jusqu'en 2035 pour absorber les entrants sur le marché du travail (Banque mondiale, 2014). Par conséquent, les deux prochaines décennies semblent absolument cruciales si l'on entend améliorer la situation de l'emploi à long terme.

11. La création d'emplois et l'exploitation de la manne démographique seront particulièrement importantes pour assurer la stabilité politique, sociale et économique. La pauvreté et le chômage figurent parmi les principaux facteurs qui sous-tendent le mécontentement, voire l'extrémisme des jeunes. Les groupes extrémistes violents s'appuient souvent sur le sentiment d'exclusion économique lié à une identité religieuse ou ethnique (Programme des Nations Unies pour le développement, 2017).

12. Un tiers des migrants internationaux originaires de pays en développement sont des jeunes de 15 à 34 ans (Département des affaires économiques et sociales, 2015). Faute d'emplois décents en zone rurale et face au manque d'attrait de l'agriculture, les jeunes vont chercher des emplois plus productifs et mieux rémunérés ailleurs. En outre, il arrive fréquemment que des jeunes ruraux partent

travailler dans un autre village en profitant d'un décalage dans le calendrier agricole ou s'installent en ville ou à l'étranger dans l'espoir d'y trouver un emploi non agricole.

13. Moyennant des politiques adéquates et des investissements bien ciblés, la dynamique démographique de l'Afrique pourra participer considérablement à une croissance forte et inclusive et à la réduction de la pauvreté dans les décennies à venir.

### **III. L'agriculture, un secteur intéressant pour les jeunes**

14. Le secteur agricole peut et doit contribuer à résoudre le problème de l'emploi des jeunes. Étant donné que la transformation structurelle accuse un certain retard, l'agriculture demeure le premier employeur en Afrique, ce malgré une diversification au profit d'activités non agricoles. Bien que l'Afrique subsaharienne enregistre le taux d'accroissement démographique le plus élevé en milieu urbain et que le taux d'urbanisation soit relativement faible, les habitants des campagnes seront encore nombreux pendant les 20 prochaines années. L'urbanisation s'inscrit dans le contexte d'une industrialisation limitée, ce qui explique pourquoi l'accroissement de la population active en milieu urbain concerne principalement le secteur informel non industriel.

15. Par ailleurs, la demande locale, régionale et mondiale d'aliments augmente du fait de l'accroissement démographique, de l'urbanisation et de la hausse du revenu des ménages. Le secteur agroalimentaire offre une multitude de possibilités, à divers niveaux, aux entrepreneurs qui souhaitent participer aux chaînes de valeur agroalimentaires et aux systèmes alimentaires. Le développement des segments post-production des chaînes de valeur, y compris la transformation et le commerce de détail, pourrait avoir une incidence considérable en matière de création d'emplois, compte tenu du nombre de ménages travaillant dans l'agriculture (FAO, 2014).

16. L'application de mesures relatives à la sécurité et à la santé au travail, ainsi que l'introduction et la promotion de pratiques agricoles plus sûres, peut aussi avoir des effets non négligeables sur la situation professionnelle des jeunes ruraux, qui se voient souvent attribuer les emplois les plus dangereux et les plus pénibles, sans formation ni mesures de sécurité adéquates. Les jeunes hommes, en particulier, occupent souvent les emplois les plus risqués et les plus indésirables, sachant que ce peut-être la seule possibilité dont ils disposent lorsque le chômage menace. En améliorant les conditions de travail actuelles et en éliminant les tâches dangereuses, on peut aider des millions de jeunes qui sont autorisés légalement à occuper un emploi. Ainsi, ils seront écartés du travail des enfants et auront un emploi décent.

17. Il est également essentiel d'investir dans la jeunesse pour revivifier le secteur agroalimentaire et améliorer ses résultats. Les jeunes sont naturellement dynamiques, curieux et dotés d'un esprit d'innovation. Ils sont particulièrement réactifs aux nouveaux débouchés et tendances économiques et souhaitent trouver un emploi dans un secteur à forte croissance. De plus, les jeunes entrepreneurs sont davantage susceptibles d'embaucher d'autres personnes de leur génération, ce qui permet à davantage de jeunes de sortir du chômage et de la pauvreté.

18. Lorsque les femmes rurales ont accès de la même manière que les hommes aux ressources, aux services et aux débouchés économiques clés, elles deviennent un véritable moteur dans la lutte contre la faim et la pauvreté rurale. En donnant aux femmes les moyens de participer plus efficacement aux activités agricoles, on améliore aussi le bien-être de leur famille, ce qui permet de constituer le capital humain des générations futures et contribue à la croissance économique à long terme.

19. De nombreux jeunes se font encore une idée négative de l'agriculture, dans la mesure où leurs aspirations économiques et sociales et leur désir d'un certain mode de vie ne cessent de s'éloigner des possibilités qu'offre ce secteur. Pour les jeunes des zones rurales, en particulier, la «bonne vie» dont ils rêvent ne peut souvent être trouvée que très loin des campagnes. Au vu de la rareté des emplois, de la faiblesse et du caractère imprévisible de la rémunération et de la dureté des conditions de travail, il

n'y a rien de surprenant à ce que les jeunes ruraux considèrent rarement l'agriculture comme un «bon travail».

20. Il est encore plus délicat de placer l'agriculture au rang des solutions attractives si l'on tient compte des restrictions économiques et sociales qui pèsent sur l'accès aux ressources de production. Pour la plupart des jeunes, en particulier les femmes, toute la difficulté consiste à s'émanciper économiquement et socialement de la société traditionnelle et des anciens du village. En effet, ils n'ont en général qu'un accès limité aux terres du fait de la pénurie, de la législation en matière d'héritage et des coutumes. Cette situation les dissuade souvent d'envisager l'agriculture comme un moyen d'existence possible. Par ailleurs, les jeunes sont confrontés à d'autres problèmes: accès insuffisant aux services financiers faute de garanties, produits et services inadaptés et inaccessibles; faibles capacités financières; grande difficulté d'accès aux marchés en l'absence d'organisation structurelle, faible participation à des groupes de producteurs, etc.

21. Il est indispensable d'accroître l'ampleur et la qualité des investissements publics pour concrétiser les engagements des responsables politiques, qui souhaitent faire de l'agriculture un secteur plus dynamique et plus attractif pour les jeunes (Banque mondiale, 2014). Il faut que les gouvernements et leurs partenaires techniques et financiers, en coopération avec le secteur privé, mettent en place des programmes destinés à favoriser la création et le développement d'entreprises agroalimentaires viables et inclusives, aussi bien en ville qu'à la campagne. Les innovations en matière agricole, en particulier dans les domaines des TIC, les activités à valeur ajoutée, la commercialisation, le commerce de détail et la logistique offrent aux jeunes des perspectives de carrière attractives.

22. Il convient d'accélérer les démarches visant à améliorer l'accès des jeunes aux terres et de les adapter aux besoins particuliers des jeunes ruraux, hommes et femmes. Les chaînes de valeur comme l'horticulture ou l'aquaculture sont davantage susceptibles que d'autres d'intéresser les jeunes, en particulier lorsque les cycles de production sont courts et que la valeur ajoutée est forte.

23. Il sera crucial d'améliorer les conditions de travail dans le secteur, par l'utilisation de technologies modernes, l'adoption de mesures de santé et de sécurité au travail, la protection sociale et la réduction des inégalités entre les sexes, pour rendre l'agriculture attractive aux yeux des jeunes et améliorer les capacités de production de ces derniers à long terme. Plus particulièrement, le lieu de travail doit être sans danger pour les jeunes femmes et doté des installations dont elles ont besoin (par exemple, toilettes, nurserie).

24. Le fait que l'agriculture soit reconnue comme un secteur offrant des débouchés aux jeunes a permis à de multiples initiatives prometteuses de voir le jour. Au niveau international, l'Allemagne, à la présidence du G20, a lancé le Partenariat G20 Afrique afin de favoriser les investissements privés, les infrastructures durables et l'emploi en Afrique et de contribuer à l'Agenda 2063 de l'UA. L'Initiative mondiale pour l'emploi décent des jeunes, dirigée par l'Organisation internationale du travail (OIT) et particulièrement axée sur l'Afrique, a pour objectif de renforcer l'action en faveur de la jeunesse dans l'ensemble du système des Nations Unies et dans tous les secteurs de l'économie mondiale. Dans ce cadre, la FAO et l'OIT sont chargées conjointement du volet concernant les jeunes dans l'économie rurale.

25. Au niveau régional, le programme de la Banque africaine de développement (BAfD), de l'Institut international d'agriculture tropicale et de l'Alliance pour une révolution verte en Afrique intitulé ENABLE Youth est un mécanisme de prêt qui aide les jeunes à: i) améliorer leurs compétences et renforcer leurs capacités; ii) créer, lancer et gérer avec succès des entreprises agroalimentaires et iii) constituer des réseaux, s'organiser et s'accompagner mutuellement. La stratégie du programme, qui consiste à cibler les jeunes, qu'ils aient fait ou non des études supérieures, prend ainsi en compte l'hétérogénéité des profils des jeunes demandeurs d'emploi africains. La FAO a lancé récemment un programme régional spécial sur l'emploi des jeunes, qui aidera la région à tirer parti de sa manne démographique tout en rajeunissant la population agricole, actuellement vieillissante. L'Organisation œuvre au renforcement des capacités et de la participation des femmes et des jeunes

dans les chaînes de valeur agroalimentaires afin de contribuer à leur autonomisation économique, au renforcement des capacités institutionnelles à différents niveaux au service de chaînes de valeur tenant compte de la parité hommes-femmes et à l'élaboration d'outils et de produits de la connaissance à l'appui de la formulation de politiques et d'activités de plaidoyer.

#### **IV. Vers des politiques et des investissements en faveur des jeunes dans le domaine agroalimentaire**

26. Les gouvernements africains doivent formuler et mettre en œuvre des politiques et des programmes de développement rural efficaces qui optimisent les possibilités offertes aux jeunes, contribuent à renforcer les capacités de ces derniers et facilitent leur accès aux ressources de production nécessaires, afin de stimuler la croissance dans l'ensemble du secteur agricole et de l'économie rurale.

27. Les politiques et les programmes ciblant les jeunes ne doivent pas être isolés mais s'inscrire, à l'échelon national, dans les stratégies de développement globales, les plans d'investissement, les plans de développement agricole et rural, les politiques migratoires, les mesures visant l'égalité hommes-femmes et les autres cadres de développement. Il faut que les interventions tiennent compte de l'immense diversité qui caractérise la jeunesse à plusieurs points de vue: sexe et classe d'âge, environnement économique, social et institutionnel, actifs à disposition, pouvoir et latitude pour prendre des décisions et faire des choix de manière autonome, et particularités des systèmes agroalimentaires.

28. Les politiques, les programmes et les institutions ont des incidences différentes sur les jeunes selon qu'ils sont hommes ou femmes. Il est crucial d'analyser les disparités entre les sexes en matière d'emploi rural et de d'autonomiser les femmes rurales en leur donnant accès à des emplois décents dans l'agroalimentaire et des secteurs connexes.

##### **A. Rendre l'environnement économique plus propice**

29. Les gouvernements doivent améliorer la conjoncture de l'activité commerciale pour encourager les investissements du secteur privé mais prendre à leur charge les investissements stratégiques dans les biens et les services publics. Il doivent veiller en particulier à ce que les investissements du secteur privé soient dirigés notamment vers les segments de la chaîne de valeur où le capital est insuffisant (par exemple, fourniture d'intrants, commercialisation, transformation) et dans lesquels il est possible de créer des emplois et de développer l'apprentissage, tout en aidant les exploitations familiales à optimiser leur production.

30. Pour que le secteur privé investisse davantage dans l'agriculture en Afrique, il est par ailleurs indispensable que les entreprises agroalimentaires soient plus structurées. Il est important de créer et de renforcer des organisations centrales dans le secteur agroalimentaire aux niveaux national, régional et continental, dans la mesure où cela contribue fortement à rendre l'environnement plus propice. Ces organisations peuvent prêter à leurs membres des services essentiels, y compris la mise à disposition d'une plateforme pour les activités de plaidoyer et le dialogue sur les politiques, des études de marché, une aide au développement des entreprises et de la chaîne de valeur, des services d'appui aux entreprises et la facilitation des liens commerciaux au niveau international. Les plateformes agroalimentaires nationales qui favorisent les interactions entre les jeunes, le secteur privé et l'État peuvent permettre de satisfaire efficacement les besoins des jeunes, à l'instar du Forum des jeunes rwandais dans l'agroalimentaire (RYAF).

31. Il convient de renforcer les capacités des institutions financières de sorte qu'elles soient à même d'aider les jeunes agriculteurs. Ce point est d'autant plus pertinent pour les jeunes femmes. En effet, celles-ci se heurtent à des obstacles sexospécifiques qui les empêchent d'accéder aux services financiers classiques. Il peut s'agir de barrières juridiques mais aussi de normes culturelles qui interdisent aux femmes de détenir des comptes bancaires ou de passer des contrats financiers en leur

nom propre. Il faut trouver des mécanismes novateurs pour combler le déficit de financement de l'agriculture. Il est crucial de réduire les risques et de réaligner les mesures d'incitation afin d'encourager les banques commerciales à consentir des prêts. Le Nigéria a élaboré le Programme de partage des risques fondé sur l'incitation en matière de crédits agricoles (NIRSAL) en vue de limiter les risques associés aux prêts dans le secteur agricole. D'autres pays mettent au point actuellement des programmes similaires. L'octroi de subventions de contrepartie peut aussi diminuer les risques. En outre, le financement extérieur peut être une solution intéressante, dans la mesure où il est en général synonyme de taux d'intérêt inférieurs, de durées de prêt plus longues et de clauses moins lourdes.

32. La diaspora, les rapatriés et les ménages recevant des transferts de fonds sont aussi une importante source d'investissement et d'innovation dans le secteur agricole. Il convient de leur proposer à tous des mesures d'incitation à caractère financier (accès à des produits financiers novateurs, crédits d'impôts, capital de démarrage pour une microentreprise, subvention salariale, etc.) et de leur permettre de renforcer leurs compétences, y compris leurs connaissances financières, leur savoir-faire et leurs compétences en matière de gestion et d'entrepreneuriat.

## **B. Investir dans la formation initiale et le renforcement des compétences**

33. Le niveau d'études insuffisant et le manque de compétences des jeunes travailleurs sont des préoccupations de premier ordre. Des progrès considérables ont été accomplis en ce qui concerne la scolarisation en primaire mais l'accès à l'enseignement secondaire et supérieur demeure limité. De plus, il existe d'importantes disparités entre les sexes. La qualité et la pertinence de la formation initiale sont encore un problème majeur et le taux d'abandon est élevé, en particulier pour les filles vivant en zone rurale. Les systèmes éducatifs actuels ne permettent pas aux jeunes Africains de disposer des outils dont ils ont besoin pour répondre aux exigences du marché du travail, ni d'acquérir les compétences et les connaissances nécessaires à la croissance. Près de 80 pour cent des jeunes de 25 à 34 ans qui travaillent dans le secteur agricole ont, au mieux, un niveau d'études primaire, sachant que 40 pour cent d'entre eux n'ont jamais été scolarisés (Banque mondiale, 2014). Seuls deux pour cent des Africains ayant un diplôme universitaire sont spécialisés dans l'agriculture (Perspectives économiques en Afrique, 2012). Faute de pouvoir continuer leurs études ou parce que les programmes scolaires ne sont pas considérés comme pertinents, certains enfants sont contraints de travailler. La situation est particulièrement critique en Afrique, où 85 pour cent des enfants qui travaillent sont employés dans l'agriculture. La plupart des établissements préparent les élèves et les étudiants à occuper des postes dans des entreprises existantes au lieu de leur permettre d'acquérir les compétences nécessaires pour créer leur propre entreprise agroalimentaire. Il est essentiel de dispenser aux jeunes des formations spécifiques qui renforcent leurs compétences commerciales et leur donnent l'esprit d'entreprise.

34. Les écoles et les centres de formation sont souvent peu nombreux, ce qui fait courir des risques aux jeunes, en particulier aux filles, qui doivent parcourir de longues distances. Par ailleurs, il est rare que des matières liées à l'agriculture soient enseignées et l'organisation même des établissements est en général incompatible avec le calendrier des travaux agricoles et les modes de vie traditionnels (comme celui des populations nomades, par exemple). Pour toutes ces raisons, les taux de scolarisation et d'achèvement sont bas, ce qui complique l'obtention d'un emploi décent.

35. Les jeunes femmes rurales sont particulièrement désavantagées, étant donné que les normes culturelles et l'absence de toilettes et d'autres installations sanitaires adéquates dans les écoles entravent pour elles l'accès à l'éducation et l'acquisition de compétences utiles au travail. La bonne qualité de l'éducation reste un excellent moyen d'accroître les débouchés agricoles pour les femmes. Les familles qui disposent de ressources limitées sont susceptibles de privilégier l'éducation des garçons par rapport à celle des filles. Or, l'éducation des filles a une incidence directe sur la taille des familles, le pouvoir de décision, les perspectives d'emploi et le revenu. Pour surmonter les résistances culturelles associées à l'éducation des filles, il peut s'avérer nécessaire de prendre des mesures d'incitation, telles que verser une allocation aux familles qui scolarisent leurs filles, veiller à ce que les établissements ne présentent pas de danger pour les filles ou encore prévenir la violence sexiste.



36. De nombreuses approches ont été élaborées pour permettre aux jeunes d'acquérir les compétences et les connaissances dont ils ont besoin. La méthode de la FAO qui repose sur les écoles pratique d'agriculture et d'apprentissage de la vie pour les jeunes est conçue pour appuyer la formation professionnelle à partir d'une palette de sujets spécialement adaptés aux jeunes, à l'agriculture et au milieu rural. Elle a été appliquée dans plus de 20 pays et a bénéficié à plus de 35 000 jeunes hommes et femmes. Making Markets Matter est un programme annuel mis au point par Market Matters Inc. à l'intention des dirigeants et des entrepreneurs de l'agroalimentaire. Son objectif est de renforcer les capacités des petites et moyennes entreprises de ce secteur en Afrique. Axé sur la stratégie commerciale, la commercialisation, le financement, les ressources humaines et les compétences de direction, il a permis à ce jour de former le personnel de plus de 2 000 entreprises agroalimentaires, dont beaucoup sont détenues ou gérées par des jeunes.

37. L'incubation et l'accompagnement se sont aussi avérés être des moyens efficaces pour les jeunes d'acquérir les compétences et les connaissances nécessaires à leur réussite dans l'agroalimentaire et l'agriculture. Le centre Songhaï associe connaissances traditionnelles et méthodes d'apprentissage modernes pour dispenser des formations, produire des denrées alimentaires et mener des recherches. Il a été proclamé centre d'excellence pour l'Afrique et son modèle est suivi actuellement dans plus de 14 pays du continent.

38. Par ailleurs, les grandes sociétés commencent à nouer des partenariats avec des entreprises locales et des organisations non gouvernementales en vue d'élaborer des initiatives en matière de formation et d'entrepreneuriat qui permettront d'améliorer l'employabilité des jeunes.

### **C. Faire participer les jeunes aux processus relatifs à l'élaboration de politiques**

39. Les jeunes participent activement à la prise de décision et au dialogue sur les politiques mais font nettement moins entendre leur voix dans le cadre des processus relatifs à l'élaboration de politiques. Trop souvent, ils sont passifs dans ce domaine ou n'apportent qu'une contribution symbolique. L'ancienneté est souvent associée à l'autorité et les jeunes, en particulier les femmes, ne sont pas censés exprimer ouvertement leur opinion ou leurs préoccupations, voire n'y sont pas autorisés. Bien que des instruments juridiques et des politiques comme la Charte africaine de la jeunesse disposent explicitement que les jeunes ont le droit de participer à la formulation de politiques, il est courant que les intéressés l'ignorent.

40. Il convient d'améliorer les plateformes et les mécanismes destinés à faciliter la participation des jeunes à l'élaboration de politiques et à accroître leurs débouchés professionnels tout au long des chaînes de valeur, et de faire en sorte qu'ils tiennent compte de l'hétérogénéité de la population jeune. Il est fréquent que le dialogue se déroule en ville, ce qui favorise la participation des jeunes urbains, souvent plus instruits. Il faut redoubler d'efforts pour améliorer les processus consultatifs en zone rurale. Ainsi, les intérêts et les besoins des jeunes ruraux pauvres et sans instruction seront davantage pris en considération. Le recours aux TIC modernes, comme les téléphones portables et les SMS, les réseaux sociaux, ainsi que la télévision, les vidéos et la radio sur Internet, peut jouer un rôle particulièrement important à cet égard.

41. Pour que les jeunes puissent faire entendre davantage leur voix dans le dialogue sur les politiques, il faut aussi qu'ils s'unissent et s'organisent efficacement. En général, les organisations de jeunes sont dotées de ressources financières insuffisantes, ont une portée limitée, sont informelles et disposent d'un faible pouvoir de négociation dans les processus relatifs à l'élaboration de politiques. Il convient donc de renforcer leurs capacités afin qu'elles pèsent davantage dans les négociations concernant des aides ou des instruments de politique spécifiques. Afin d'accroître la participation des jeunes femmes, il est nécessaire de s'attaquer aux lois et aux règlements discriminatoires qui sont susceptibles de l'entraver.

## **V. Liens dynamiques entre villes et campagnes et débouchés professionnels pour les jeunes**

42. Selon les estimations, 56 pour cent de la population africaine vivra en ville en 2050. Le phénomène de l'urbanisation ne se limite pas à l'expansion des grosses agglomérations. Exception faite de rares zones reculées, on assiste partout à la prolifération de petites villes, dont le statut urbain n'est pas toujours reconnu sur les plans politique et statistique. De nouveaux sites urbains naissent dans les zones rurales, à proximité des grandes villes et le long des routes principales et des grands axes de transport. Ces petites et moyennes agglomérations, qui constituent les principales interfaces avec l'économie rurale, deviennent ainsi des pôles d'emploi, d'entrepreneuriat et de formation pour les jeunes ruraux.

43. La demande croissante de produits bruts à forte valeur et de produits transformés en zone urbaine peut permettre de fournir de nombreux emplois aux jeunes. Il est possible de créer des emplois supplémentaires dans les secteurs du regroupement, de la transformation, de la distribution, du commerce et des services ruraux. Selon leurs capacités et leur intérêt, les jeunes peuvent participer aux chaînes de valeur agroalimentaires en tant que producteurs, travailleurs salariés, chefs d'entreprise ou gérants.

44. Pour exploiter pleinement les possibilités concernant l'emploi des jeunes, il sera nécessaire de resserrer les liens trop lâches entre villes et campagnes, d'améliorer l'accès au capital humain, aux actifs de production locaux, aux transports, à la protection sociale et aux services financiers. Il faudra aussi produire des éléments concrets montrant l'incidence des capitaux fournis par la diaspora et des transferts de fonds sur les activités agricoles et non agricoles et sur la dynamique de l'emploi rural dans les zones d'émigration.

## **VI. Messages clés**

45. Le secteur agroalimentaire peut véritablement offrir des débouchés attractifs à la jeunesse africaine, en plein essor. Pour exploiter ce potentiel, il est crucial d'accroître les investissements responsables en faveur des jeunes afin de moderniser le secteur, tout en s'attaquant aux inégalités entre les sexes.

46. Il faut aider les jeunes, hommes et femmes, à devenir des entrepreneurs à tous les niveaux de la chaîne de valeur, de la production à la commercialisation, en passant par le regroupement et la transformation. Il est nécessaire, à cet effet, de faciliter leur accès aux principales ressources de production comme les terres, les fonds et les services afin qu'ils puissent investir dans des activités agricoles et agroalimentaires rentables, en particulier dans des chaînes de valeur plus attractives.

47. Le secteur privé est un employeur important pour les jeunes. C'est pourquoi il est urgent de rendre l'environnement commercial plus propice, tout en faisant de la diaspora et des rapatriés les moteurs de la création d'emplois. Cette mesure comporte plusieurs volets principaux, à savoir renforcer les institutions centrales dans le secteur agroalimentaire, accroître la participation de groupes de jeunes organisés aux mécanismes de gouvernance de chaînes de valeur modernes, et développer les possibilités de mettre en place des mécanismes de financement novateurs dans le secteur agricole.

48. Les politiques et les programmes doivent viser non seulement à augmenter le nombre d'emplois mais aussi à améliorer leur qualité en introduisant des considérations relatives au travail décent. Il faut que les politiques améliorent les conditions de travail des jeunes hommes et femmes dans les chaînes de valeur agroalimentaire et généralisent le recours aux technologies modernes et aux innovations, tout en prévoyant des dispositifs de protection sociale. Par ailleurs, il est important d'adapter les interventions aux différentes catégories de jeunes et aux besoins particuliers de chacune d'elles, et de prendre des mesures d'incitation spécifiques.

49. Investir dans l'amélioration des compétences et de la formation des jeunes dès leur plus jeune âge est une démarche qui contribuera fortement à combler l'écart entre l'offre et la demande de main-d'œuvre. Les jeunes doivent avoir accès à une formation de qualité, à des emplois agricoles et non agricoles décentes au sein des chaînes de valeur agroalimentaires et aux marchés.

50. Renforcer les liens entre villes et campagnes en investissant dans des infrastructures lourdes et des infrastructures légères dans les petites et moyennes agglomérations permettra à celles-ci de devenir des interfaces dynamiques avec les zones rurales et des pôles d'emploi, d'entrepreneuriat et de formation pour les jeunes ruraux.